

Une autre raison qui a empêché nos rouages économiques de fonctionner d'une façon satisfaisante, c'est qu'ils ont été confiés à des gens qui représentent exclusivement les grosses entreprises et qui continuent de toucher leurs traitements et des dividendes des sociétés dont ils sont actionnaires. C'est un principe reconnu, bien qu'on l'ignore parfois dans la pratique, que quiconque devient membre du cabinet doit rompre dès lors toutes les attaches qu'il peut avoir avec des sociétés en régie privée. Mais nos collaborateurs bénévoles possèdent presque autant de pouvoir juridique et beaucoup plus de pouvoir économique que les membres du Cabinet; on devrait donc les mettre sur le même pied. Même si nos puissants industriels et financiers étaient des anges (l'histoire sociale de notre pays démontre que quelques-uns d'entre eux se sont laissés descendre bien loin de la nature incorruptible des habitants des cieux), ils seraient encore victimes de leur double responsabilité et des liens et des habitudes qui datent de bien longtemps. Par conséquent, nous prétendons que ces collaborateurs bénévoles devraient être remplacés par des administrateurs engagés par l'Etat, lesquels toucheraient un traitement déterminé et n'auraient pas le droit de recevoir de rémunération de sociétés privées.

Enfin, pour ce qui est de cette question de la production et de la réglementation, il est tout à fait essentiel que les organismes ouvriers et agricoles soient convenablement représentés dans toutes les commissions de guerre. Nous luttons pour la démocratie. Les ouvriers n'ont d'autre but que celui de détruire Hitler et l'hitlérisme. On devrait tirer parti de leur dévouement, de leur intelligence, de leur expérience journalière, en leur accordant une part de responsabilité dans l'organisation et la réglementation de la production. De cette façon, nous obtiendrions un meilleur rendement; nous inculquerions à notre population des sentiments de confiance, de dignité personnelle et de responsabilité et nous apporterions à notre effort de guerre un certain esprit démocratique. Ernest Bevin a fort justement dit ce qui suit:

Pour gagner la guerre il faut faire appel à la population pour qu'elle fournisse la plus grande somme d'ingéniosité et de compétence dont elle est capable, pour qu'elle ait la volonté et le courage de prendre les décisions qui s'imposent et pour qu'elle demeure insensible à l'action ennemie, tout en poursuivant sa tâche. A mon avis, cela ne peut se réaliser lorsque les commandements viennent d'en haut.

Au Canada, nous n'avons tenu aucun compte de ce fait important. C'est seulement après presque trois ans de pression continue de notre part et de celle des syndicats ouvriers que le ministre des Munitions et approvisionnements (M. Howe) a enfin consenti à favo-

[M. Coldwell.]

riser l'établissement de comités formés de représentants de la direction et de la main-d'œuvre. Il faut aller beaucoup plus loin. Il faut commencer par reconnaître le syndicalisme et le régime de la convention collective; après quoi, il faut accorder au travail syndiqué des représentants au sein des conseils supérieurs aussi bien que dans les comités d'usines.

Ma cinquième proposition vise à limiter les bénéfices nets à 4 p. 100 du capital réellement engagé. Il n'y a aucune raison pour que le Canada n'agisse pas ainsi. On pourrait soutenir que même des bénéfices de 4 p. 100 sont trop considérables, et que, dans un conflit où l'enjeu est si important, la production de fournitures de guerre ne devrait donner lieu à aucun bénéfice. Cette fois encore, nous sommes prêts à accepter un compromis, que demande peut-être le maintien d'une production ininterrompue. Cependant, 4 p. 100 constitue un bénéfice convenable. Aucune entreprise ne devrait demander plus dans la crise actuelle.

On a cherché à répandre l'idée que l'impôt sur les excédents de bénéfices a réellement fait disparaître les profits. J'admets volontiers qu'il a empêché le mercantilisme que nous avons connu dans la dernière guerre, mais on réalise encore, en certains milieux, de gros bénéfices. Le *Financial Post* du 30 mai publie une analyse des bénéfices réalisés par 146 sociétés typiques. Il découle de cette étude que les bénéfices nets de ces sociétés ont été en 1941 de 8.1 p. 100 plus élevés qu'en 1940, et de 2.8 p. 100 plus élevés qu'en 1939. Le *Financial Post*, comme on pouvait s'y attendre, conclut béatement que cette analyse démontre que les bénéfices sont convenables. Une telle conclusion est dénuée de fondement. En effet, toute augmentation de bénéfices sur les années 1939 et 1940 est scandaleuse. Toutes les industries, à l'exception de l'industrie ferroviaire, ont réalisé, en 1939, des profits figurant parmi les plus élevés enregistrés par chacune d'elles depuis la dernière guerre. Permettre en cette deuxième année de guerre des bénéfices nets,—compte tenu de tous les impôts, d'une dépréciation fortement accrue, de l'inventaire et des autres réserves,—supérieurs à ceux des années les plus profitables d'avant-guerre est se rire du principe de l'égalité dans le sacrifice. De fait, si le *Financial Post* avait, comme il l'aurait dû, comparé les bénéfices de 1941 et la moyenne de ceux de 1936 à 1939,—période de base établie aux fins de la loi de l'impôt sur les excédents de bénéfices,—la hausse de 1941 aurait été sensiblement plus forte.

J'ai deux tableaux en main: l'un portant sur 23 sociétés qui en 1941 ont réalisé des bénéfices moins de 30 p. 100 plus élevés que la